



Conseil communal  
de Palézieux

## CONSEIL DU 5 DECEMBRE 2008

### PROCES-VERBAL

24 conseillères et conseillers répondent à l'appel du secrétaire.

Excusés : M<sup>mes</sup> Irène Stuby et Yolande Volet

MM. Daniel Hilfiker, Claude-Alain Stuby, Jonathan Ducret, Roger Vagnières, Etienne Chamot, Patrick Favre et André Zutter.

- Les membres du Conseil acceptent ces excuses à l'unanimité.

Il est 19h30 lorsque M. Jean-Luc Schwaar, président, déclare ouverte la séance.

**M. Jean-Luc Schwaar** souhaite la bienvenue et lit l'ordre du jour qui est accepté à l'unanimité et qui se présente comme suit :

1. *Communications du Président, courrier.*
2. *Adoption du procès-verbal de la séance du 28 octobre 2008.*
3. *Préavis 14/08 Budget 2009.*
4. *Préavis 15/08 Réfection d'un tronçon du "Chemin de la Chaussiaz".*
5. *Election d'un-e secrétaire du bureau du Conseil.*
6. *Election d'un-e suppléant-e au délégué du Conseil au SIDEHB.*
7. *Communications de la Municipalité.*
8. *Divers et propositions individuelles.*

#### **1 Communications du Président, courrier**

**M. Jean-Luc Schwaar** lit le courrier reçu qui est le suivant:

- Lettre de démission de M. Thierry-Vania Menétrey suite à son élection à la Municipalité.

## **2 Adoption du PV de la séance du 28 octobre 2008**

**M. Jean-Luc Schwaar** demande au Conseil s'il accepte le PV du conseil du 28 octobre 2008.

**M. Thierry Cuénoud** indique au secrétaire que le village des Thiolères s'écrit avec un "i" et non un "y" comme dans le PV.

**M. Alain Widmann** relève qu'il s'est également inscrit dans le groupe de travail "Intendance des bâtiments" avec M. Daepfen et que cela n'est pas inscrit dans le PV.

**M. Thierry-Vania Menétrey** prend note et déclare que ces corrections seront apportées au PV.

Le PV du conseil du 28 octobre 2008, avec ces modifications, est accepté à l'unanimité moins 3 abstentions.

## **3 Préavis 14/08 – Budget 2009**

**M. Thierry Cuénoud**, rapporteur de la commission, donne lecture du rapport et recommande son acceptation. La commission trouve le budget 2009 réaliste, il est dans la ligne de la commune depuis quelques années, ligne qui tend à maîtriser les dépenses communales. La commission relève toutefois l'augmentation constante des charges sociales qui risque d'influencer négativement les comptes de la Commune. La commission rend attentif les conseillers à ce sujet et demande de tenir compte de ce point lors l'acceptation des divers préavis futurs. En conclusion, la commission demande au Conseil d'accepter le budget 2009 présentant un déficit de Frs 539'122.--.

**M. Jean-Luc Schwaar** met cet objet en discussion.

**M. Alfonso Vega** se réfère au point 11.301.0 et relève une diminution des assurances sociales alors que les traitements sont supérieurs.

**M. Philippe Tailens** répond que les charges sociales sont ventilées différemment au sein des différents dicastères.

Aucun membre ne demandant la parole, le Conseil procède au vote.

- **Le préavis municipal n° 14/08 – Budget 2009.-.tel que présenté est accepté à l'unanimité.**

## **4 Préavis 15/08 – Réfection d'un tronçon du "Chemin de la Chaussiaz"**

**M. Nicolas Daepfen**, rapporteur de la commission, donne lecture du rapport et recommande son acceptation.

**M. Jean-Luc Schwaar** met cet objet en discussion.

Aucun membre ne demandant la parole, le Conseil procède au vote.

- **Le préavis municipal n° 15/08 –Réfection d'un tronçon du "Chemin de la Chaussiaz".-.tel que présenté est accepté à l'unanimité moins 1 abstention.**

## 5 Elections d'un-e secrétaire du bureau du Conseil.

Le conseil procède à l'élection d'un ou d'une secrétaire du bureau du Conseil suite à la démission de M. Thierry-Vania Menétrey.

**M. Jean-Luc Schwaar** rappelle que ce poste peut être tenu par une personne qui ne fait pas partie du Conseil.

**M. Philippe Tailens** indique que suite à l'acceptation du budget, un poste à 50% va être créé dans l'administration communale. Cette nouvelle personne pourra occuper le poste de secrétaire du Conseil. Cependant, cette place ne sera pourvue que dans un certain laps de temps.

**Mme Evelyne Campana** se propose pour l'intérim et est élue par le Conseil.

**M. Olivier Morel** demande si un employé communal peut occuper le poste de secrétaire du Conseil.

**M. Jean-Luc Schwaar** répond que oui.

## 6 Election d'un-e suppléant-e au délégué du Conseil au SIDEHB

**M. Jean-Luc Schwaar** demande que le Conseil élise un-e suppléant-e au délégué du Conseil au SIDEHB, cette place étant tenue par M. François Chamot qui est devenu délégué lui-même.

**M. Alain Widmann** se propose et est élu par le Conseil

## 7 Communications de la Municipalité

**M. Philippe Tailens**, dont c'est le dernier Conseil, fait à cette occasion un tour d'horizon après 5 années passées à la Municipalité dont 2 et demi en tant que Syndic. Cela représente environ 2'300 heures de travail soit 1 an de travail à 100%. Il revient sur les principaux dossiers qu'il a suivis.

Déchetterie: projet hérité de sa prédécesseur, mené à bien et mis en service depuis 2 ans et demi environ. Il espère que la population en est satisfaite.

Fusion: projet suivi en tant que Syndic et membre du comité de pilotage.

MEP: président du comité de pilotage pendant environ 3 ans. Il rappelle que la Municipalité a été plus ou moins forcée de se lancer dans cette démarche à cause du plan de quartier existant de la Sauge, plan qui ne paraît plus répondre aux besoins actuels. La Municipalité a souhaité faire quelque chose de plus actuel pour que Palézieux puisse rester un village avec tous ses avantages.

Centre carcéral pour jeunes: dossier très prenant qui a demandé beaucoup d'énergie car difficile à gérer. Il regrette l'ambiance qui a entouré ce projet. Il a été surpris de l'intensité des réactions même après l'acceptation par le peuple. Il souhaite que ce ne soit pas le seul point qui reste de son engagement car ce n'était qu'un point parmi d'autres.

Il s'est également occupé au niveau du social, de l'information et en tant que Syndic des finances et de l'administration générale.

Il énumère les raisons de son départ qui sont d'une part des raisons professionnelles et d'autre part le besoin de pouvoir avoir une vie privée. Il part fier du travail fourni par la Municipalité.

M. Philippe Taillens est longuement applaudi par le Conseil.

**M. Jean-Daniel Dind** relève les points suivants:

**Bâtiments communaux** : **Auberge** : la famille Stoller qui a repris l'auberge semble être le bon choix. Par ailleurs, il a été effectué la mise en conformité de l'installation électrique de l'exploitation et de l'appartement. **Collège** : à la demande de la direction des écoles, un bout de corridor a été transformé en salle informatique, ceci afin de libérer une classe pour de l'enseignement. Les canaux de ventilation ont été nettoyés. Les engins de gym ont été révisés. La mise en conformité de l'installation électrique du collège et de l'appartement du concierge a été effectuée. Par ailleurs les diverses possibilités de remplacement du chauffage sont étudiées afin de ne pas être pris au dépourvu le moment venu !!!

**Pavillons et collège**: il a été effectué une expertise concernant la sécurité du parc scolaire et d'éventuelles traces d'amiante. Les stores ont été révisés au pavillon. **Battoir , Local du feu et Temple**: rien à signaler. **Salle du Village** : Le poêle à mazout fonctionne mal et dégage une odeur parfois insupportable. Un appel d'offre va être lancé pour sa transformation.

**Sociétés** : Il se réjouit qu'il y ait toujours autant de vie dans les sociétés, qu'elles soient culturelles, sportives ou de divertissement. La célébration de la Fête Nationale a été une petite cuvée. Une discussion entre l'USL et la Municipalité est nécessaire. De plus, sous la direction du comité de l'USL, les sociétés ont posés des panneaux de décoration à l'intérieur du battoir. Belle surprise pour les utilisateurs. Il relève aussi la constitution d'une nouvelle société sportive : Le rugby-club Haute-Broye. Ce club va recevoir les 13 et 14 décembre l'équipe Suisse des -18 ans qui viendra faire un stage d'entraînement au centre sportif et PC du collège. Par ailleurs, il rappelle Noël communal et marché des enfants le vendredi 19 décembre, au collège.

**Sapeurs-Pompiers** :

On relève quelques inondations, mais heureusement pas d'incendie. L'ambiance dans le corps est saine. Il y a un grand intérêt actuellement, particulièrement dans les jeunes, filles et garçons, qui n'hésitent pas à prendre du grade. La Commission du feu et l'EM se rencontrent régulièrement dans un esprit constructif. Le Cmdt Piunti à démissionné, il est remplacé ad-intérim par le Plt Bossy jusqu'à la mise en place de la nouvelle Loi sur les SDIS (Service Défense Incendie et de Secours)

**Divers** :

Félicitation aux filles et garçons qui brillent dans des disciplines telles que le Triathlon – la course à pied – l'athlétisme – la moto – l'uni hockey - le tir etc.

Pour finir, M. Jean-Daniel Dind adresse un grand merci à tous les employés communaux qui ont beaucoup été sollicités cette année et qui ont toujours répondu présents.

**M. Christian Bays** fait également un tour d'horizon, notamment sur 3 points:

**Ecoles**: M. Bays revient sur le financement de l'école dans la région. Il rappelle que Palézieux fait partie d'un établissement scolaire formé de 12 Communes. Il y a 680 élèves en tout dont 146 de Palézieux. La facture scolaire de la Commune s'élève à Frs 637'000.— soit Frs 4'400.— par élève. Les coûts de l'enseignement, hors salaires versés par l'Etat, se montent à Frs 2'700'000.--, somme réparties entre les Communes selon une convention établie en fonction du nombre

d'élèves et du nombre d'habitants. Cela explique que Palézieux verse les 23% du financement environ. L'Ilôt a un budget à part. Ces coûts englobent notamment les transports scolaires. Le conseil exécutif de l'établissement s'est penché sur le coût de ces transports et les dépassements budgétaires chroniques. Les sommes mises au budget sont systématiquement sous-évaluées. A ce sujet, le problème est le décalage entre l'année scolaire et l'année financière. Depuis 2005, il n'a qu'un seul transporteur, les cars postaux qui parcourent plus de 70'000 kilomètres annuellement. Le deuxième problème est les événements d'incivilité, cas graves relevant de la police. Un institut a été mandaté pour questionner différents acteurs dont des jeunes. Le rapport a été rendu ces jours et est analysé par la commission. En résumé, la région a une jeunesse saine malgré quelques meneurs.

VOG (épuration des eaux): il a été décidé par le VOG de l'instauration d'une fiche technique pour les permis de construire afin que chaque village reprenne les constructions de la même manière. Par ailleurs, une étude est en cours pour l'agrandissement de la station d'épuration suite à l'agrandissement de la population. Il existe aussi de vieillissement prématuré de chambres, une commission technique de la VOG planche actuellement dessus. Pour finir, il n'est pas superflu de rappeler que certaines personnes confondent les WC avec une poubelle. Beaucoup de dégâts sont occasionnés par des objets n'ayant rien à faire dans les toilettes. Une information sera faite à la population à ce sujet.

Constructions: peu ou pas de nouvelles constructions cette année mais des rénovations. Il rappelle que toute modification doit faire l'objet d'un permis de construire qui permet par la suite une couverture ECA de l'objet. Par ailleurs, les piscines doivent être mises à l'enquête.

MEP: très fort engagement de la Municipalité pour rester maître du projet et non le subir.

**M. Sylvain Dovat** résume lui aussi l'année écoulée:

Routes: route de la Gare, problèmes avec le bureau d'Ingénieur mandaté qui ne fait pas son travail à satisfaction. Il est déçu de ne pas avoir pu mener à bien ce dossier avant son départ et souhaite plein de succès à la nouvelle Municipalité pour le clore. L'entretien des routes a gagné avec l'engagement de M. Dufey. Un bureau d'étude a été mandaté pour étudier le cheminement des piétons entre la place du Village et la gare. Cette étude se poursuit avec le contact des propriétaires concernés.

Voirie: la voirie a un nouveau chef, M. Dufey, depuis le mois de mai. La Municipalité en est entièrement satisfaite.

SIDEHB: en plus de l'entretien courant, le comité a travaillé avec le soutien d'un bureau d'ingénieurs sur l'assainissement de la source des Esserts. Les travaux sont prêts à démarrer, la source est jugée à 80 litres minutes. Par ailleurs, la Commune de Vuibroye a demandé son adhésion, les négociations sont en cours. Pour finir, un bouclage du réseau va être effectué entre les Thiolères et Puidoux ce qui permettra d'éviter l'eau stagnante et améliorer la qualité. Un apport d'eau supplémentaire en cas de besoin sera également possible.

Forêts: les forêts de la Commune sont en bonne santé. Les subventions forestières seront accordées à raison de Frs 1'120.-- / ha sur 4 ans pour les soins aux jeunes plantations. Pour les forêts protectrices, de bio-diversité ou les réserves naturelles, une subvention sera accordée au cas par cas. Pour finir, le 27 novembre a eu lieu l'assemblée constitutive du groupement forestier comme accepté cet été.

**M. Daniel Jordil** fait à son tour un tour d'horizon:

Cimetière: rien à signaler à part l'entretien courant.

Épuration: Pose du collecteur de la ZI la Longeraie avec un coût inférieur au budget, réparation sur le collecteur du chemin des Fleurs et le dossier sur la revitalisation de la Biorde suit son cours.

Gaz: pose d'une conduite sur le territoire communal, travaux réalisés à 90%. L'inauguration se déroulera le 9 décembre à 18h00.

Police: suite à l'approbation du service des routes, une grande partie des zones blanches est devenue des zones bleues. Les places de parc devant l'Auberge de l'Union sont en attente de

l'autorisation du service des routes. Les places de parc sur le site de l'ancienne ferme communale seront mises à ban. L'horodateur de la gare a été remplacé, reste à régler son éclairage. Le temps de travail de l'agent de sécurité a été augmenté. Par ailleurs, une demande officielle a été faite au service des routes pour la limitation de certains tronçons à 30 km/h. 7 chemins et rues ont été demandés. Pour finir, 10 contrôles radar ont été effectués avec des taux de dénonciation allant jusqu'à passé 30%!

Sécurité sociale: facture en constante augmentation. Le réseau APERO a été créé suite à l'acceptation du Conseil communal. Pour finir, suite à la loi sur l'accueil de jour des enfants, toutes les mamans de jour sont tenues de se déclarer.

Suite à ces résumés, Monsieur Jean-Daniel Dind remercie vivement MM. Sylvain Dovat et Philippe Taillens pour leurs respectivement 12 et 5 années passées à la Municipalité. Ils sont chaleureusement applaudis par l'ensemble du Conseil.

## 8 Divers et propositions individuelles.

**M. Olivier Morel** demande quelques éclaircissements sur la convocation reçue au sujet de la fusion et le correctif par mail qui a suivi.

**M. Philippe Taillens** répond que cette convocation concernait en réalité surtout les employés communaux d'où son correctif pour que les gens ne se déplacent inutilement.

**M. Pierre-André Maillefer** revient sur la fusion et son implication au niveau notamment de la VOG et également du SIDEHB. Cette fusion modifierait l'équilibre des poids politiques notamment des communes vaudoises. Ce problème se répercute aussi au niveau du projet d'agrandissement de la STEP. Pour lui, il est vital d'associer ces organismes au projet de fusion.

**M. Philippe Taillens** répond que la Municipalité prend bonne note de ces remarques. cela-dit, la problématique des associations a été annoncée par les Municipalités concernées. Le problème devra être réglé très clairement pour qu'une éventuelle nouvelle Commune ne pèse pas moins que les onze qui la composeraient.

**M. Alfonso Vega** demande ce qui va se passer à l'Auberge communale au niveau des fumeurs.

**M. Jean-Daniel Dind** répond que la question est d'actualité mais un peu prématuré car la votation ne date que de quelques jours

**M. Olivier Morel** demande des précisions sur la commission du 6 janvier dont il fait partie. Etant donné qu'elle devait avoir lieu le 13 novembre et a été repoussée, une nouvelle convocation n'a pas été envoyée, les membres ayant été avertis par oral.

**M. Thierry-Vania Menétrey** indique qu'il enverra une nouvelle convocation en bonne et due forme pour clarifier toutes les questions.

**M. Thierry Cuénoud.**, intervient sur le déplacement de la date de certaines commissions. Pour lui, il serait souhaitable de les agender sur une année que les conseillers puissent s'organiser. Il remarque d'ailleurs qu'elles figurent sur les extraits de PV de la Municipalité. Par ailleurs, il revient sur la réfection de la route de la Gare; vu le retard pris, est-ce que les budgets sont toujours valables? Il pose aussi la question sur d'éventuelles mesures prises suite aux actes de vandalisme commis au pavillon scolaire. Enfin, il remarque que le coût des transports scolaires augmente. Lors des courses d'école, une participation est demandée aux parents, celle-ci se retrouve-t-elle au niveau de la facture globale. Que fait la maîtresse avec cette somme?

**M. Philippe Taillens** répond que malheureusement la date en question a changé mais c'était tout à fait indépendant de la volonté de la Municipalité et uniquement dû à la visite du préfet et

une séance de fusion. Il rappelle que les extraits de PV ne font pas office de convocation. Pour agender à l'avance les dates des conseils, la Municipalité est ouverte, le Conseil devra se déterminer.

**M. Sylvain Dovat** répond sur la rue de la Gare; la réalisation aura lieu en 2009. Pour les coûts, les devis sont valables 1 année mais il pourrait éventuellement y avoir des augmentations. Dans ce cas, il y aura consultation du Conseil.

**M. Jean-Daniel Dind** intervient sur le vandalisme qui a eu lieu par deux fois la semaine passée, chaque fois pour dérober un lecteur CD. Il n'y a pas eu d'effraction. La gendarmerie a été alertée. Il a été également appelé par un élève pour expliquer comment il était possible de rentrer dans le bâtiment sans effraction et sans traces. La gendarmerie a prélevé des empreintes, en attente du constat. Depuis, les stores sont baissées tous les soirs avec la sécurité mise en place.

**M. Christian Bays**, sur le sujet des transports scolaire indique qu'une des premières mesures du nouveau directeur de l'établissement scolaire a été de se pencher sur le problème afin de les optimiser. De plus, les classes doivent se regrouper pour les sorties spéciales afin de ne plus avoir des bus à moitié vides. Au niveau des courses d'école, la Commune subventionne un certain montant en fonction de l'année d'enseignement, le reste est à payer par les parents. Dans le cadre de l'établissement, il y a un compte servant à financer également une partie de la course.

**M. Yvan Sangiorgio** demande dans quelle mesure la Commune s'implique dans l'accès à Bluewin TV dont certains habitants bénéficient et d'autres pas.

**M. Jean-Daniel Dind** répond que la Commune a été interpellée à ce sujet. Elle a essayé de contacter Swisscom sans succès. Suite à un déplacement en personne dans un Swisscom shop, la Municipalité a pu obtenir les réponses suivantes. La Commune de Palézieux est mal desservie car l'armoire de distribution se trouve à Oron. Il faudrait une armoire au village et une à la gare. Pour le moment, plus de planification car la demande est énorme. Pour installer une armoire plus proche, il faut compter Frs 100'000.--. Swisscom prend Frs 90'000.—à sa charge mais demande 300 ménages raccordés dessus. Sans cela le prix est plus élevé. Il est clair que Swisscom s'occupe tout d'abord des zones urbaines qui sont plus rentables. Pour l'instant notre région ne fait l'objet d'aucune planification. Toutefois, une convention séparée pourrait être conclue mais certainement à la charge de la Commune.

**M. Pierre-André Maillefer** s'étonne d'une telle pratique et surtout de l'excuse que Bluewin n'est pas lié aux obligations de Swisscom. Cela n'est plus vrai car Bluewin fait partie de Swisscom. Certaines communes avoisinantes ont fait la démarche. Il se demande si la Commune ne devrait pas offrir cela à la population car la fibre optique est présente dans la Commune. Cela dit, il trouve qu'il y a des citoyens à 2 vitesses entre le bord du lac et l'arrière pays.

**Mme Véronique Bossy** rappelle que le marché de Noël des enfants aura lieu le 19 décembre avant le Noël communal.

**M. Jean-Luc Schwaar** rappelle également que suite à la présentation du MEP le 13 novembre, un CD existe. Toute personne intéressée est priée de s'inscrire après le Conseil pour l'obtenir.

La séance est close à 21h00

le Président

Le Secrétaire

Jean-Luc Schwaar

Thierry-Vania Menétrey